

DECRET N° 2002-302 du 9 Août 2002  
portant inscription et nomination  
des officiers des Forces Armées  
Congolaises.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VISAS: Vu l'Acte Fondamental;

**DCF/DGAF** Vu la Loi n°17/61 du 16 janvier 1961, portant organisation et  
recrutement des Forces Armées de la République du Congo;

Vu la Loi n°11/97 du 12 mai 1997, portant organisation et  
fonctionnement des Forces Armées Congolaises;

**P.O.** Vu l'Ordonnance n°4/99 du 29 juin 1999, portant organisation et  
fonctionnement de la Police;

**DBF/DGAF** Vu l'Ordonnance n°4/2001 du 5 février 2001, portant statut gé-  
néral des militaires et des gendarmes;

Vu le Décret n°70/357 du 25 novembre 1970, portant avancement  
dans l'Armée Populaire Nationale;

**P.O.** Vu le Décret n°2001/193 du 11 avril 2001, portant création du  
Comité de Défense;

**DGAF/MDN** Vu le Décret n°2001/198 du 11 avril 2001, portant attribution et  
organisation du Ministère de la Défense Nationale;

Vu ensemble, les Décrets n°99/1 du 12 janvier 1999 et 2001/219  
du 8 mai 2001, portant nomination des membres du Gouvernement

.../...

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE:

DECRETE:

Article Premier: Sont inscrits au Tableau d'Avancement des officiers des Forces Armées Congolaises au titre de l'année 2002 et nommés pour compter du 1er janvier 2002 (1er Trimestre 2002).

POUR LE GRADE DE SOUS-LIEUTENANT:

AVANCEMENT ECOLE:

METEOROLOGIE:

Aspirant	MOKOULA	( Joly Christian )	CS *
Aspirant	NTSIDZINI	( Timothée )	CS
Aspirant	MAPOLA	( Théodore Bienvenu )	CS
Aspirant	IBARA	( Hervé Ghislain Toussaint )	CS
Aspirant	ZEGUEL	( Abéline Venance )	CS
Aspirant	ATSOUTSOU-MOCKOT	( Mesmin )	CS *

Article 2: Le Ministre à la Présidence, chargé de la Défense Nationale et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 9 Août 2002

Denis SASSOU - NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Le Ministre à la Présidence,  
chargé de la Défense Nationale,

LEKOUNDZOU-Itihi-Ossétoumba.-

Le Ministre de l'Economie, des  
Finances et du Budget,

Mathias D Z O N.-